

RAPPORT D'ÉVALUATION

Offre de formation pour le prochain contrat

Université des Antilles

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018

Rapport publié le 28/03/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

PRÉSENTATION

L'offre de formation de l'Université des Antilles (UA) succède à l'offre de l'ancienne Université Antilles-Guyane. Les formations se répartissent entre la Martinique et la Guadeloupe sur des campus distants de 180 km. Cette double implantation géographique insulaire n'est pas sans conséquences quant au déploiement de son offre de formation. Celle-ci recouvre les principales formations présentes dans les universités pluridisciplinaires. Les formations sont regroupées par domaines disciplinaires en quatre champs *Arts, lettres et langues* – ALL -, *Droit, économie, gestion* – DEG -, *Sciences humaines et sociales* – SHS - et *Sciences, technologies, santé* – STS -. S'y ajoute un champ transversal intitulé « Environnement tropical – Espaces Caraïbes et Amériques » qui regroupe des formations des quatre autres champs et illustre la singularité de l'université en lien avec son territoire, avec pour objectif de développer des compétences en adéquation avec cet environnement particulier, tropical, insulaire et caribéen.

L'offre de formation est composée de 72 mentions de licence professionnelle, licence et master. Ce sont ainsi 20 licences professionnelles qui sont proposées, réparties à parts égales entre les secteurs DEG, STS et SHS. L'offre de licence, quant à elle, compte 24 mentions. En master, ce ne sont pas moins de 28 mentions qui sont proposées par l'Université des Antilles.

Les champs précités sont adossés aux équipes de recherche de l'établissement : essentiellement le CRILLASH (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines – EA 4095), le CREDDI (Centre de Recherche en Economie et en Droit du Développement Insulaire, EA 2438), le CERJDA (Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques en Droit des Affaires, EA 4096), l'UMR LC2S (Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales, UMR 8053), l'UMR ESPACES DEV (Espace pour le Développement, UMR 228), le laboratoire AIHP Géode (Archéologie Industrielle Histoire Patrimoine GEOgraphie Développement Environnement de la Caraïbe, EA 929), le laboratoire ACTES (Adaptation au Climat Tropical, Exercice et Santé, EA 3596), le LARGE (Laboratoire de Recherche en Géosciences et Energies, EA 4539) l'UMR EcoFog (Ecologie des Forêts de Guyanne), l'UMR BOREA (Biologie des ORganismes et Ecosystèmes Aquatiques, UMR 7208), le L3MA (Laboratoire Matériaux Molécules en Milieu Agressif), le laboratoire COVACHIM (Chimie des matériaux, Connaissance et Valorisation, EA 3592), le LAMIA (LABoratoire de Mathématiques, Informatique et Applications, EA 4540 et le GTSI (Groupe de Technologie des Surfaces et des Interfaces, EA 2432). Les liens avec la recherche reposent aussi sur les relations nouées avec des structures extérieures à l'université (Institut Pasteur de Guadeloupe, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - IFREMER, Agence martiniquaise de l'énergie – AME, notamment).

Les champs recouvrent les thématiques des deux écoles doctorales de l'Université des Antilles : l'ED Milieu insulaire tropical : dynamiques de développement, sociétés, patrimoine et culture dans l'espace Caraïbes-Amériques (ED n°538) et l'ED Milieu insulaire tropical à risques : protection, valorisation, santé et développement (ED n°589).

S'agissant des relations avec le monde socio-économique, l'Université des Antilles a noué des partenariats nombreux et divers avec des entreprises, les collectivités territoriales et les acteurs de la vie publique et culturelle en Guadeloupe et en Martinique (entre autres : Pôle de compétitivité SYNERGILE, Société anonyme de raffinerie des Antilles, Électricité de France - EDF, Orange, Groupe Bernard Hayot, Mouvement des entreprises de France - MEDEF, Campus caribéen des arts en Martinique, Chambre des métiers et de l'artisanat de Guadeloupe, Direction régionale des Affaires culturelles - DRAC, Mémorial Acte en Guadeloupe, Chambres de commerce et d'industrie – CCI - de Guadeloupe et de Martinique, Centre régional d'économie sociale et solidaire, Office national des Forêts, Grand port maritime de la Guadeloupe, Grand port maritime de la Martinique, Conservatoire du littoral, Office de l'eau de Martinique, Conservatoire botanique des îles de Guadeloupe par exemple). Des liens sont également noués avec des établissements de la métropole et de l'étranger, en particulier une convention de partenariat avec University of the West Indies (UWI - Jamaïque) et l'Institut d'études politiques – IEP - de Bordeaux qui a créé la filière intégrée France-Caraïbe (FIFCA), programme d'études conjoint entre les trois institutions aboutissant à une co-diplômation des étudiants (1ère année de la filière à l'IEP de Bordeaux, 2ème année à l'UA, pôle Martinique (licence de *Science politique*), 3ème année à Bordeaux, 4ème année à la Jamaïque (obtention du master de l'UWI et du master de l'UA et 5ème année à Bordeaux (diplôme de l'IEP).

La situation géographique, isolée, de la Martinique comme de la Guadeloupe rend cruciale l'existence d'une large offre de formation à destination, en particulier, des étudiants locaux, sous peine de les voir s'installer en métropole, pour la durée de leurs études au moins. Elle conduit par ailleurs au développement de liens dans l'espace Caraïbes-Amériques.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'offre de formation de l'Université des Antilles est, à n'en pas douter, ambitieuse : le nombre important de formation l'atteste. C'est ainsi qu'elle couvre la presque totalité des disciplines.

Certaines disciplines paraissent avoir réparti leurs formations entre Guadeloupe et Martinique, soit en les proposant sur l'un des deux pôles, soit en répartissant, de façon assez habile, les parcours de mention entre les deux pôles. Néanmoins, certaines formations paraissent se recouper, rendant plus difficile la lisibilité de l'offre globale de l'UA. Ainsi le master *Economie appliquée* en Guadeloupe paraît ne pas se distinguer clairement du master *Economie de l'entreprise et des marchés* en Martinique. Il en va de même de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) en Guadeloupe et de la licence *Sciences de la vie* en Martinique. Par ailleurs, on peut noter des formations aux intitulés très proches sur le même pôle, ce qui ne contribue pas à la clarté de l'offre : master *Géographie, aménagement, environnement et développement* et master *Gestion de l'environnement*, tous deux en Martinique.

L'insertion dans le tissu économique local paraît bonne à la vue du dossier : les formations ont noué des liens étroits avec différents acteurs institutionnels et entreprises privées incontournables aux Antilles, qui se manifestent tant par l'accueil de stagiaires que par l'implication des professionnels dans les différentes formations permettant, parfois, de palier la faiblesse numérique de certaines équipes pédagogiques. Il est notable que cette participation ne se limite pas aux licences professionnelles mais intervient également s'agissant de licences et de masters.

Une volonté forte de l'établissement consiste à développer une offre de formation en lien avec les spécificités locales et régionales. C'est dans cet esprit qu'un champ *Environnement tropical – Espaces Caraïbes et Amérique* a été conçu, qui regroupe l'ensemble des formations des différents grands domaines ayant un lien avec cette problématique particulière : dans le domaine ALL, les mentions de licence *Arts du spectacle et patrimoine immatériel, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, les mentions de master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; dans le domaine DEG : les mentions de master *Droit privé, Droit public, Science politique* ; dans le domaine SHS, les mentions de licence *Histoire/ Histoire de l'Art et archéologie, Histoire, Sciences sociales*, et les mentions de master *Gestion de l'environnement, Sciences sociales, Histoire, civilisations, patrimoine ; Civilisations, cultures et sociétés* ; enfin dans le domaine STS, les mentions de licence professionnelle *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique, Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs, Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*, ainsi que les mentions de master *Biodiversité, écologie et évolution, Énergétique thermique, Génie des procédés et des bio-procédés, Biologie-santé, Chimie, Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat, Sciences et techniques des activités physiques et sportives*.

Si cette volonté de rattacher un grand nombre de formations à des spécificités locales et régionales est louable et s'explique parfaitement par le contexte d'éloignement et la volonté d'insertion des formations dans le tissu local, elle peut parfois paraître un peu excessive. En effet, à trop développer ces problématiques locales, on court le risque de négliger l'aspect généraliste des formations rendant parfois délicate leur insertion professionnelle dans des zones géographiques connaissant d'autres particularismes. Sans doute est-il nécessaire de toujours s'assurer d'un réel équilibre entre ces deux dimensions, locale et générale.

L'appui des formations (de masters en particulier) sur les différents laboratoires de l'Université des Antilles est réel : les liens entre les équipes de recherche et les formations sont assurés par l'implication des enseignants-chercheurs dans ces dernières. Toutefois, on peut déplorer l'absence de renseignements sur les interactions concrètes avec les structures de recherche qu'il aurait été judicieux de préciser dans le dossier.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

On doit relever un réel effort pour développer l'aspect international des formations. Cette dimension, cruciale pour élargir les débouchés des diplômés, mais également l'attractivité des formations paraît avoir fait l'objet d'une particulière attention. Les dispositifs se multiplient, qu'il s'agisse de l'apprentissage des langues étrangères (peu de précision néanmoins apportées en licence), des échanges d'étudiants (ERASMUS - *European Action Scheme for the Mobility of University Students* -, CREPUQ - *Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec* -, ISEP - *International Student Exchange Programme* -), de co-diplomations (master *Science politique* délivré en co-diplomation avec l'Université West Indies (Kingston, Jamaïque et l'IEP de Bordeaux) ou encore de conventions de partenariats. En toute logique, des liens sont

particulièrement noués avec des universités de la zone Caraïbes et l'Université de Louisiane. Au surplus, des dispositifs visant à apporter une aide financière des collectivités à certains étudiants qui effectuent un stage à l'étranger sont mises en place. L'université entend, à raison, poursuivre cette politique en développant des masters favorisant la mobilité internationale des étudiants et enseignants-chercheurs (master *Science politique* ; master *Energie, thermique*) et en étendant aux étudiants de licence et de master le programme ERASMUS + Caraïbes actuellement réservé aux seuls doctorants.

La composition des équipes pédagogiques est parfois limitée en termes numériques, ce qui peut s'expliquer, notamment, par l'éloignement des deux pôles (Martinique et Guadeloupe), qui complique le passage des enseignants-chercheurs de l'un à l'autre. Les enseignants-chercheurs des deux pôles reçoivent l'appui de professionnels, qui demeurent très impliqués dans les formations.

On note un développement des dispositifs d'enseignement à distance (par exemple LP *Activités juridiques : assistant juridique*, masters *FLE*, *LLCER*, *Sciences de l'éducation*). Si ces dispositifs sont évidemment judicieux s'agissant de faire fonctionner des formations sur deux pôles éloignés, la tentation paraît exister de ne délivrer des formations que presque exclusivement à distance. Si cela permet d'afficher des hausses d'effectif impressionnantes (+ 600 % pour le master *FLE*), on peut toutefois douter, en l'état, du bien-fondé d'une telle organisation, notamment pour ce qui concerne le suivi des étudiants.

Au-delà, l'usage des outils numériques est peu mis en avant ; il en va de même des dispositifs innovants. Toutefois, l'établissement entend mener une politique ambitieuse en la matière : plate-forme numérique, nouvelles méthodes pédagogiques, notamment.

Les dispositifs de pilotage, tels que les conseils de perfectionnement, ne sont pas mis en œuvre de façon systématique alors même que l'établissement souligne sa volonté de multiplier les dispositifs destinés à permettre la réussite des étudiants. Si les LP les ont mis en place, leur existence n'est le plus souvent que mentionnée en licence générale et en master sans qu'aucune indication ne soit fournie quant à leur organisation et leur fonctionnement. Sans doute le développement systématique de ces conseils de perfectionnement permettrait-il de s'assurer de l'adéquation entre les besoins des étudiants et les dispositifs mis en œuvre par l'équipe enseignante.

Au-delà de la question des conseils de perfectionnement, on peut regretter que beaucoup de fiches AOF déposées ne permettent pas de procéder à une évaluation fine des formations, faute pour elles d'être suffisamment précises et complètes. C'est ainsi que les éléments chiffrés et qualitatifs relatifs aux poursuites d'études, aux débouchés, à l'insertion professionnelle des diplômés, aux taux de réussite manquent de façon très régulière dans les dossiers.

S'agissant plus spécialement des licences professionnelles, on relève de façon générale que les dossiers sont succincts, n'expliquant pratiquement jamais les raisons justifiant l'ouverture de nouvelles mentions. Toutefois, l'offre de licences professionnelles paraît en bonne adéquation avec le contexte socio-économique local. L'implication des professionnels est plutôt bonne (parfois même presque exclusive, ce qui appelle quelques réserves quant au caractère réellement universitaire de la formation dispensée (LP *Métiers de la qualité*, notamment)). En outre, les efforts relatifs au développement des dispositifs d'alternance, de VAE ou encore de formation continue méritent d'être soulignés. On relèvera, en revanche, une trop faible part accordée au projet tutoré (qui doit représenter réglementairement un quart du volume horaire de la formation). Au-delà, c'est principalement le manque de données qui rend difficile l'évaluation. C'est ainsi que l'analyse des effectifs et de leur chute n'est pas réalisée alors que la faiblesse de ces derniers peut paraître préoccupante dans certaines formations (LP *Chimie analytique*, LP *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire* notamment). Les taux de réussite ne sont pas renseignés. De même, rien n'est en général indiqué s'agissant du suivi des cohortes, indispensable pourtant au regard du caractère professionnel de la formation. Enfin, on aurait aimé avoir quelques éléments sur les passerelles avec la L2 (si cette possibilité d'orientation est soulignée dans les dossiers des licences générales, aucun chiffre n'est donné permettant d'en mesurer l'effectivité).

Concernant les licences, les créations ou restructurations sont, au contraire, généralement explicitées au regard du contexte régional académique et socio-professionnel avec la volonté d'adapter les formations aux débouchés locaux (licences *Sciences sociales*, *Arts du spectacle*, *Information-communication*, *Physique*, *chimie*). Une structuration bien pensée sous forme de portails par domaine (ALLL-SHS, MIPC-SI) ou de très fortes mutualisations entre mentions de licence (licences *Droit*, *Science politique et Sciences sociales* / licences *Sciences de l'éducation*, *Information-communication*, *Sciences sociales* / licences *Sciences pour la santé et SVT*) en première année permettent d'offrir un choix aux étudiants qui optent progressivement pour une discipline (système de majeure/mineure). Cette forte mutualisation se déploie aussi entre parcours d'une même mention de licence. De manière générale, les parcours sont bien conçus, avec une bonne progressivité. L'existence du CUPGE (Cycle universitaire de préparation aux concours IEP à bac + 1 pouvant

être adossé au choix de l'étudiant à la licence *Science politique* ou à la licence *Droit*) doit être relevée. De même, dans cet esprit, la volonté de créer 30h supplémentaires par semestre au cours des deux premières années de la licence *Sciences pour l'ingénieur* afin de permettre aux étudiants d'accéder aux formations d'ingénieur à l'issue de la deuxième année doit être soutenue. Enfin, le parcours *Métiers de l'ingénierie économique et juridique* (MIEJ) de la licence *Droit* et de la licence *Economie et gestion* (pouvant donner accès à une double licence *Droit-économie* en troisième année) et l'existence d'une licence bi-disciplinaire *Histoire/ Histoire de l'art et archéologie* présentée comme une filière d'excellence offrent opportunément la possibilité aux étudiants d'investir deux champs de compétences distincts.

Toutefois, la répartition des ECTS (*European credits transfer system*) est souvent peu lisible et devrait être revue. Enfin, de manière spécifique, la licence d'administration publique (LAP) devrait assurément être repensée, les deux premières années étant communes à la licence en droit et ses finalités étant peu explicitées : il conviendrait d'en faire alors un parcours de la L3 *Droit* ou bien de réfléchir à une réelle formation sur trois ans en lieu et place de l'ancienne licence suspendue.

Une attention particulière est apportée aux dispositifs d'aide à la réussite, rendus particulièrement nécessaires par un taux de passage de L1 à L2 et parfois de L2 à L3 assez faible et malheureusement trop peu explicité. Toutefois, on peut regretter la très grande variété de ces dispositifs d'une mention à l'autre (soutien, programme Voltaire, licence Tremplin, UE Spécifique de renforcement, Contrôle partiel à cinq semaines, EC Rebondir, tutorat effectué parfois par des étudiants de L2 ou L3 ce qui ne semble pas être approprié). Une réflexion globale pourrait sans doute être menée afin d'améliorer la lisibilité de la politique menée en la matière ainsi que son efficacité.

Si la professionnalisation existe, elle semble, à la lecture des dossiers, inégale. Le projet personnel et professionnel (PPP) est évoqué seulement dans certaines mentions. Le stage est souvent obligatoire, même si parfois aucune précision n'est apportée sur ce point.

Pour les masters enfin, l'offre est large, cohérente et paraît dans l'ensemble répondre aux besoins des territoires et être en adéquation avec le tissu socio-économique régional. L'adossement à la recherche est réel mais reste largement perfectible, pour autant que l'on puisse en juger. En effet, le caractère souvent trop succinct des dossiers rend cet aspect difficile à évaluer. De façon générale, les informations précises relatives aux taux de réussite des étudiants, à leur insertion professionnelle et à leur poursuite d'étude ne sont pas suffisamment détaillées dans le dossier. Tout au plus peut-on, le plus souvent, reconstituer le contenu et les dispositifs de pilotage des différentes mentions. Il conviendrait, comme l'établissement l'envisage, de renforcer l'évaluation de ces éléments.

En outre, les thématiques spécifiques des masters sont sans doute à l'excès axées sur les problématiques propres aux territoires sur lesquels ils se déploient, rendant peut être difficile l'insertion professionnelle dans un autre contexte.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Administration publique	L	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier une licence suspendue faussement présentée comme une licence sur trois ans, les deux premières années étant communes à la licence <i>Droit</i> et les débouchés peu explicités), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Arts	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Arts du spectacle et patrimoine immatériel	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.

Droit	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Economie et gestion	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Géographie et aménagement	L	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Histoire	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Histoire /-Histoire de l'art et archéologie	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Humanités	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Information-communication	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Informatique	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Langues étrangères appliquées	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Lettres	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Mathématiques	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Physique, chimie	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Science de l'éducation	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Science politique	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences de la vie	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences de la vie et de la Terre	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences pour l'ingénieur	L	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Sciences pour la santé	L	Université des	En l'état, la formation peut être mise en

		Antilles	place.
Sciences sociales	L	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Activités juridiques : assistant juridique	LP	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier formation organisée essentiellement à distance, via la plateforme de l'Université numérique juridique francophone, sans que les dispositifs déployés en présentiels ne soient explicités), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation
Activités juridiques : métiers du droit de l'environnement	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier faiblesse des effectifs égaux ou inférieurs à 10), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Commerce et distribution	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire	LP	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier problème d'effectifs : le nombre d'étudiants inscrits diminue d'année en année (moins 5 chaque année) sans que cette évolution ne soit analysée ni expliquée), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place
Guide conférencier	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place
Logistique et pilotage des flux	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Management et gestion des organisations	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie	LP	Université des	En l'état, la formation peut être mise en

climatique		Antilles	place.
Métiers de l'informatique : applications web	LP	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier problème d'incohérence entre l'intitulé et le contenu de la formation : objectifs ne correspondant pas à l'intitulé), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Métiers de la gestion, de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles	LP	Université des Antilles	En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place.
Métiers de la qualité	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sécurité des biens et des personnes	LP	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Biologie-santé	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Chimie	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Civilisations, cultures et sociétés	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Droit privé	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Droit public	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Economie appliquée	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Economie de l'entreprise et des marchés	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Energétique, thermique	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.

Etudes culturelles	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Français langue étrangère	M	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier équipe pédagogique très réduite, effectifs en croissance de 600 %, aucun suivi, aucune explication), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Génie des procédés et des bio-procédés	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Gestion de l'environnement	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Information, communication	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Informatique	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Langues étrangères appliquées	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Mathématiques et applications	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier importante évaporation des effectifs entre le M1 et le M2 sans aucune analyse ni tentative d'explication), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.
Science politique	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences de l'éducation	M	Université des Antilles	Au regard des problèmes identifiés (en particulier aucun enseignement de langue, équipe pédagogique extrêmement réduite, formation essentiellement à distance, accroissement des effectifs attendu, mais pas réellement expliqué), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation.

Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives STAPS	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.
Sciences sociales	M	Université des Antilles	En l'état, la formation peut être mise en place.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES sur l'offre de formation Campagne d'évaluation 2018

La synthèse ci-après se base sur les observations transmises par les composantes.

Observations sur la section PRESENTATION

A la page 3, paragraphe 4 du rapport d'évaluation, au sujet du champ "Environnement tropical – Espaces Caraïbes et Amérique", est indiqué ceci : *"Si cette volonté de rattacher un grand nombre de formations à des spécificités locales et régionales est louable et s'explique parfaitement par le contexte d'éloignement et la volonté d'insertion des formations dans le tissu local, elle peut parfois paraître un peu excessive. En effet, à trop développer ces problématiques locales, on court le risque de négliger l'aspect généraliste des formations rendant parfois délicate leur insertion professionnelle dans des zones géographiques connaissant d'autres particularismes. Sans doute est-il nécessaire de toujours s'assurer d'un réel équilibre entre ces deux dimensions, locale et générale."*

Or il est important de noter que si des formations sont intégrées au champ *Environnement tropical – Espaces Caraïbes et Amérique*, elles ne négligent pas pour autant le caractère généraliste des enseignements et des compétences qui y sont acquises. Prenons pour exemple la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* qui offre avec le parcours *Etudes créoles*, un parcours *Etudes hispanophones* et un parcours *Etudes anglophones*.

Observations sur la section AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS

A la page 5, paragraphe 3 du rapport d'évaluation, au sujet des dispositifs d'aide à la réussite, il est important de noter que la mise en œuvre de la loi *Orientation et Réussite des Etudiants* avec la définition de parcours adaptés en L1 a conduit notre établissement à définir des solutions qui seront communes à plusieurs des mentions de licence.

Observations sur la section "AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES"

- Licences mention " Sciences de la vie et de la Terre" et "Sciences de la vie"

A la page 3, paragraphe 2, le rapport d'évaluation, indique ceci : *"Certaines disciplines paraissent avoir réparti leurs formations entre Guadeloupe et Martinique, ... Ainsi le master Economie appliquée en Guadeloupe paraît ne pas se distinguer clairement du master Economie de l'entreprise et des marchés en Martinique. Il en va de même de la licence Sciences de la vie et de la Terre (SVT) en Guadeloupe et de la licence Sciences de la vie en Martinique."*

Cependant, la mention *Sciences de la Vie et de la Terre* sur le pôle Guadeloupe comporte trois parcours assurés par deux départements, pour une équipe pédagogique de 40 enseignants chercheurs. Cette mention de licence est organisée de manière intégrée avec une spécialisation progressive des étudiants sur les trois ans vers les parcours. Le parcours BOE (Biologie des Organismes et

Environnement) est adossé à cinq équipes de recherche (UMR BOREA, ECOFOG, SAE, ISYEB, Lstem). Le parcours GEOS (Géosciences) repose sur deux équipes de recherche (UMR GM 5243 et EA LARGE). Le parcours BGSTU (Biologie Générale et Sciences de la Terre) qui permet de préparer les étudiants aux concours du CAPES et de l'agrégation en Sciences de la Vie et de la Terre et également aux métiers de l'environnement est donc soutenu par sept équipes de recherches présentes sur le pôle Guadeloupe. L'intérêt et la cohésion pédagogique et scientifique de cette mention de licence SVT repose directement sur les compétences des enseignants chercheurs spécialisés en biologie des organismes, écologie et géosciences et des laboratoires de recherche nationaux (UMR) associés et installés sur le pôle Guadeloupe de l'université des Antilles. Ces thématiques, géologie et écologie, ne sont pas ou peu représentées sur le pôle Martinique (3 enseignants chercheurs en biologie au sein du DSI). Il est à noter la spécificité du projet de mention Sciences de la Vie parcours Biologie-Géologie-Sciences de la Santé du pôle Martinique qui est d'inclure dans un même parcours la géologie et les sciences de la santé. Ceci n'est pas le cas sur le pôle Guadeloupe, puisque deux mentions de licences séparées correspondent l'une à la spécialisation Santé (Mention Sciences Pour la Santé) et l'autre Géosciences (Mention Sciences de la Vie et de la Terre, parcours GEOS et BGSTU). Entre les mentions SVT du pôle Guadeloupe et SV du pôle Martinique, la redondance réelle est donc plus faible qu'elle n'apparaît. Partant de ce constat, des mutualisations de certaines UE de géologie et de biologie la licence SVT du pôle Guadeloupe peuvent être envisagées avec leurs équivalents de la Sciences de la Vie parcours Biologie-Géologie-Sciences de la Santé de Martinique. Cependant, il faudra impérativement veiller à ce que ces mutualisations n'altèrent en rien la cohérence, la qualité et l'originalité des projets pédagogiques des deux pôles.

Observations sur la section "LES FORMATIONS"

- Licence mention "Administration publique"

Le rapport d'évaluation, indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier une licence suspendue faussement présentée comme une licence sur trois ans, les deux premières années étant communes à la licence Droit et les débouchés peu explicités), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."*

La mention de licence *Administration publique* qui est proposée dans l'offre actuelle sous la forme d'une licence suspendue, accueille chaque année en L3, quarante à soixante étudiants en Martinique et 30 étudiants en moyenne et uniquement en formation continue en Guadeloupe.

Dans la nouvelle offre, nous souhaiterions que cette mention de licence soit proposée en formation initiale sur les deux pôles. Elle pourrait se dérouler en L1 et L2, sous la forme d'enseignements propres à la mention AP et de mutualisations partielles avec les mentions Droit, Science politique et Economie Gestion. Sur l'année de L3, cette formation a vocation à préparer les étudiants à passer des concours de la fonction publique de catégorie B et A. La construction de ses enseignements est orientée en ce sens : matières fondamentales des concours (institutions administratives, droit administratif, droit constitutionnel, économie, culture générale) et méthodologie spécifique des concours (dissertation, note de synthèse, entretien avec le jury). Les métiers visés sont ceux des principaux concours administratifs de niveau Licence (fonction publique d'État, territoriale et hospitalière), ainsi que les métiers du secteur privé en relation avec les domaines d'activité du secteur public (domaine juridique, domaines du management public : culture, sanitaire et social, environnement et développement durable). Enfin, la préparation aux concours doit se concevoir sur une année universitaire complète au

regard des formations initiales des étudiants ainsi que des calendriers des concours eux-mêmes dont un bon nombre ont lieu en début d'année universitaire aux mois de septembre-octobre. A l'issue de la licence *Administration publique*, les étudiants peuvent également poursuivre leurs études dans les mentions de master *Droit public* et *Science politique*. Cette mention de licence présente une bonne opportunité pour notre université de participer à la préparation des cadres administratifs de demain. Pour toutes ses raisons, il nous paraît important de proposer la mention de licence *Administration publique* en tant que telle et non en tant que parcours de la licence de *Droit*.

- Licence mention "Activités juridiques : assistant juridique"

Le rapport d'évaluation, indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier formation organisée essentiellement à distance, via la plateforme de l'Université numérique juridique francophone, sans que les dispositifs déployés en présentiels ne soient explicités), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation"* et

"On note un développement des dispositifs d'enseignement à distance (par exemple LP Activités juridiques : assistant juridique, masters FLE, LLCER, Sciences de l'éducation). Si ces dispositifs sont évidemment judicieux s'agissant de faire fonctionner des formations sur deux pôles éloignés, la tentation paraît exister de ne délivrer des formations que presque exclusivement à distance. Si cela permet d'afficher des hausses d'effectif impressionnantes (+ 600 % pour le master FLE), on peut toutefois douter, en l'état, du bien-fondé d'une telle organisation, notamment pour ce qui concerne le suivi des étudiants"

La licence mention *Activités juridiques : assistant juridique* s'appuiera pour une part sur une pédagogie numérique mais n'est pas envisagée pour autant, comme précisé dans la fiche AOF, en tant que diplôme à distance. Les étudiants devront être physiquement présents en Martinique. Il s'agira en effet d'une licence dispensant, d'une part, des enseignements uniquement en présentiel (un tiers environ des enseignements) et assurant, d'autre part, un suivi en présentiel des contenus numériques offerts aux étudiants (pédagogie inversée mise en œuvre à travers des séances de TD). L'encadrement pédagogique des étudiants n'a donc pas été négligé et fait l'objet d'une réelle préoccupation.

- Licence professionnelle "Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement"

Le rapport d'évaluation indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier faiblesse des effectifs égaux ou inférieurs à 10), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."*

Au moment de la demande d'accréditation précédente, il était prévu chaque année d'ouverture, l'effectif de 9 étudiants en formation initiale hors apprentissage et hors contrat de professionnalisation, 2 étudiants en Formation par apprentissage, 2 étudiants en contrat de professionnalisation et 2 étudiants en formation continue.

Les effectifs de 10, puis 7 et 9 étudiants accueillis dans cette licence professionnelle ne l'ont été qu'en formation initiale. Il avait été décidé de ne pas saturer le marché en n'ouvrant pas chaque année cette licence professionnelle. Comme les cours sont mutualisés, cette formation est ouverte à un coût réduit qui par ailleurs pourrait probablement être couvert par l'accueil d'un public hors formation initiale.

- Licence professionnelle "Métiers de l'informatique : applications web"

Le rapport d'évaluation indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier problème d'incohérence entre l'intitulé et le contenu de la formation : objectifs ne correspondant pas à l'intitulé), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."*

Comme indiqué dans la fiche AOF, le seul parcours de cette licence professionnelle s'intitule *Informatique Embarquée et Mobile*.

- Master mention "Français Langue Etrangère"

Le rapport d'évaluation indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier équipe pédagogique très réduite, effectifs en croissance de 600 %, aucun suivi, aucune explication), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."*

La forte attractivité de ce master, proposé en ligne actuellement, a peut-être pu laisser croire que les moyens de supporter un tel accroissement d'effectif n'étaient pas disponibles. En réalité, l'équipe pédagogique très active est bien là. Le fait qu'il y ait eu oubli de préciser tous les noms des membres de l'équipe pédagogique a pu participer de ce quiproquo. Le suivi des formations en ligne sera formalisé pour une harmonisation des processus dans l'ensemble des formations.

- Master mention "Monnaie, Banque, Finance, Assurance"

Le rapport d'évaluation indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier importante évaporation des effectifs entre le M1 et le M2 sans aucune analyse ni tentative d'explication), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."*

L'ouverture de cette mention de master a justement pour objectif de réduire l'évaporation observée depuis plusieurs années entre le M1 et le M2. On note en effet que les anciens étudiants de M1 de notre établissement se sont orientés vers les secteurs bancaire, de l'assurance et de la finance internationale. Les compétences visées par la mention sur les flux commerciaux (connaissance des marchés étrangers, potentialité en matière d'investissement...) en font une valeur ajoutée de la formation sur le pôle de Guadeloupe.

En Martinique, le parcours MBF de ce master comprenait une dizaine d'étudiants, qui généralement poursuivait en M2.

Sur les deux pôles, la professionnalisation plus forte des enseignements de licence sera en faveur d'un effectif plus important à l'entrée en master. La mise en place de la licence professionnelle *Assurance, Banque, Finance* si elle a vocation première à déboucher sur une insertion professionnelle, pourrait permettre aux meilleurs étudiants d'abonder également les effectifs de ce master. La réorientation prévue vers des enseignements du master plus "professionnalisants", ce qui répond aux souhaits exprimés par les étudiants, est de nature également à produire des effectifs plus importants en M1 puis en M2 en captant une population qui se portait jusqu'alors, au sortir de la licence, vers les masters d'autres universités. C'est sur cette double base que les effectifs attendus sont donc estimés à 25 étudiants en M1 et 20 en M2 sur chaque pôle.

- Master "Sciences de l'éducation"

Le rapport d'évaluation indique ceci : *"Au regard des problèmes identifiés (en particulier aucun enseignement de langue, équipe pédagogique extrêmement réduite, formation essentiellement à*

distance, accroissement des effectifs attendu, mais pas réellement expliqué), une réflexion s'impose avant la mise en place de la formation."

Ce master inclut bien des enseignements de LVE et il ne s'agit pas du tout d'un master entièrement en ligne et à distance. L'équipe pédagogique a été renforcée par l'arrivée d'un professeur (PU). La faculté met également à disposition de ce master, un poste d'ATER en Sciences de l'éducation. D'autres enseignants ont également été recrutés en SIC. La prévision des effectifs est basée sur les bons chiffres des effectifs en licence. D'ailleurs, les éléments déjà enregistrés sur Parcoursup confirment cette projection.

- Licences professionnelles "Métiers de la Gestion et de la Comptabilité" - Option Paie et comptabilité et Option Gestion de portefeuille en cabinet d'expertise comptable

Le rapport d'évaluation indique ceci : *" En dépit du caractère succinct du dossier, la formation paraît pouvoir être mise en place."*

Voici des compléments :

- L'offre de formation disponible en gestion en Guadeloupe est faible en comparaison à la forte demande à l'échelle locale. Ainsi, l'élargissement de l'offre de formation de l'IUT de la Guadeloupe sous la forme de licences professionnelles pourrait venir en réponse aux nombreuses candidatures. Le vivier d'étudiants qui pourraient alimenter ces deux options de LP MGC est relativement large, avec environ 440 candidats potentiels titulaires de : - DUT GEA OPTION Gestion Comptable et Financière de l'IUT de la Guadeloupe (au moins 40 étudiants par an) - BTS Comptabilité Gestion de la région académique de Guadeloupe (7 lycées, soient environ 280 étudiants par an) - Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) des lycées de Guadeloupe (environ 120 étudiants par an issus des lycées publics et privés de la Guadeloupe).

- Aujourd'hui, le fonctionnement du département GEA de l'IUT de la Guadeloupe s'appuie sur une équipe pédagogique dynamique constituée d'enseignants titulaires (3 MCF et 2 PRCE) et d'enseignants vacataires issus du monde professionnel (Magistrats, Experts comptables, Juristes, Avocats fiscalistes, DRH, Chefs d'entreprises...). Pour l'ouverture de ces licences, l'équipe pédagogique du département GEA de l'IUT de la Guadeloupe sera notamment complétée par de nouveaux enseignants vacataires experts comptables. Il convient de préciser que l'Ordre des experts comptables est un partenaire officiel de ce projet de licence. A ce titre, les experts comptables de l'Ordre se sont déjà engagés à travers une vingtaine de lettres de soutien à recruter les futurs diplômés de ces licences professionnelles MGC dont la formation coïncide pleinement avec leurs besoins en recrutement.

L'ouverture de ces licences en apprentissage est une réponse aux demandes de l'Ordre des Experts Comptables. La voie de l'apprentissage est pour ces licences, un gage de professionnalisations, au plus près des besoins des cabinets d'expertise comptable.

- La préparation de ces deux licences professionnelles répond à la gestion prévisionnelle des départs en retraite des experts comptables de Guadeloupe. L'insertion professionnelle des diplômés peut également s'envisager dans les cabinets de défiscalisation, les banques et les cabinets d'assurance.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)